

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-10
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : Autres
domaines de
compétences

Sous matière :
Autres domaines de
compétences des
communes

Séance du Conseil Municipal du mercredi 26 janvier 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

OBJET :

**ADHÉSION
AU CAUE DE
L'AUDE –
ANNÉE 2022**

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine SANTINI, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 20 JANVIER
2022

Formant la majorité des membres en exercice

AFFICHAGE EN
DATE
DU : **20 JAN. 2022**

Procurations :

Hélène GIRAL Donne procuration à Evelyne GUILHEM,
Michel RATABOUIL Donne procuration à Giovanni ZAMAI,
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne
GUILHEM,
Agnès SOULIER Donne procuration à Bruno PERLES,
Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **01 FEV. 2022**

Secrétaire : Sabine CHABERT,

Monsieur le Maire rappelle que la Ville s'est engagée dans une politique de l'habitat, favorisant notamment la prise en compte du patrimoine, de l'architecture et de la maîtrise de l'énergie.

A ce titre, la Commune entretient depuis plusieurs années un partenariat étroit avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Aude, notamment par :

- des permanences portant sur des conseils aux particuliers tant sur la rénovation énergétique que sur la qualité architecturale et paysagère sont organisées dans les locaux du Point d'Accès au Droit.

- des actions d'animation et de sensibilisation pour le grand public et public plus ciblé telles que des conférences ou soirées d'informations, expositions, participation à des événements

de terrain.

- des conseils d'aide à la décision et des formations gratuites au profit des élus et techniciens de la Ville sur des missions relatives à la qualité urbaine, architecturale et paysagère.

Compte tenu de la qualité de ses interventions et des précisions susvisées, Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder au renouvellement de l'adhésion avec le CAUE de l'Aude pour l'année 2022, pour une cotisation d'un montant de 0.20 Euros par habitant. La population étant de 12 694 habitants, la cotisation s'élève à 2 538,80 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 21 janvier 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'adhésion au CAUE de l'Aude pour l'année 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire à régler l'appel de cotisation pour un montant de 0.20 Euros par habitant, soit un montant total de 2 538,80 €.

PRECISE que la dépense sera imputée sur le budget « Fonctionnement » de la Commune (nature 6558 : Contributions).

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 26 janvier 2022



Le Maire,

Patrick MAUGARD

